

L'énigme des deux portes

La définition de la notion de vérité implique l'étude d'une situation la faisant directement intervenir. L'énigme des deux portes est un problème impliquant une définition précise de la vérité, la vérité correspondance. Le principe de cette énigme est de mettre celui auquel elle est posée face à deux personnages. L'un ment et l'autre dit vrai, le joueur doit identifier chacun d'entre eux. La solution consiste à poser une question composée à chaque interlocuteur. Chacun est interrogé non pas sur la réponse juste, mais sur ce que répondrait l'autre s'il était interrogé. Le joueur appuie sa démarche sur le fait qu'une proposition fausse se référant à une autre proposition fausse établit une vérité. Ainsi, même si les deux personnages mentent, leurs réponses à cette question pointeront toutes deux vers la vérité. Or, il en va de même si tous deux disent vrai. Ainsi, le faux composé équivaut au vrai composé par l'identité entre les composantes, qui lui-même équivaut au vrai simple.

La confirmation de cette hypothèse s'obtient par l'analyse concrète du cas proposé par l'énigme, dans lequel l'un des interlocuteurs ment tandis que l'autre dit vrai. Lorsque chaque interlocuteur est questionné sur la réponse de l'autre plutôt que sur sa propre réponse, alors la relation obtenue s'écrit $V(F) = F(V) = F$. C'est-à-dire que, puisque l'un des interlocuteurs dit vrai et que l'autre ment, alors l'interlocuteur honnête dit vrai sur le fait que l'autre ment ($V(F)$) et inversement ($F(V)$). Textuellement, cela se traduit par la proposition suivante « le faux vrai comme le vrai faux, retournent tous deux le faux ». Ici, le joueur auquel l'énigme est posée est alors orienté vers l'alternative fausse, sur la base de laquelle il peut déduire l'alternative vraie par exclusion. Selon le même raisonnement, $F(F) = V(V) = V$, soit la proposition suivante « le faux faux comme le vrai vrai, retournent tous deux le vrai ». Cette égalité stipule que si la question composée était posée à chaque interlocuteur non pas sur la réponse de l'autre, mais sur sa propre réponse (que répondrais-tu si l'on t'interrogeait?) alors le joueur serait directement orienté vers la réponse vraie que l'interlocuteur soit menteur ou honnête. Cette analyse montre que le caractère vrai ou faux d'une proposition ne dépend pas du contenu, mais de la relation entre les contenus, établissant qu'il soit possible d'obtenir la vérité depuis une base fausse. C'est l'identité ou la différence entre les contenus, qui définit le caractère « vrai » d'une proposition, au-delà des contenus eux-mêmes.

En s'appuyant sur les questions composées, alors que l'énigme donne le droit de poser une question à chaque interlocuteur, il n'est même pas nécessaire de le faire. Une seule question à un seul interlocuteur suffit à obtenir la solution. Qu'il s'agisse d'un menteur ou d'un honnête personnage, la composition de la question et la constance de son statut (*menteur ou honnête*) pointera toujours vers la solution juste, en vertu de la vérité comme relation (*de correspondance*) et non comme contenu.

Si avant d'être interrogé sur l'énigme, l'interlocuteur déclare qu'il dira vrai tout en mentant sur la question, ou inversement déclare qu'il mentira tout en disant vrai lorsque la question lui est posée, la constance du statut (*menteur ou honnête*) de l'interlocuteur n'étant pas constatée, les développements présentés ci-dessus cessent de s'appliquer à l'énigme pour s'appliquer à l'interlocuteur lui-même. La relation $V(F) = F(V) = F$ concerne alors l'interlocuteur lui-même qui, peu importe qu'il soit honnête ou menteur face à la question, reste synthétiquement un menteur eu égard à la variabilité de ses affirmations. Il n'est pas possible à ce titre de lui faire confiance, le jeu est donc caduc. On ne peut faire confiance à un menteur qu'à condition qu'il mente avec constance. Sa constance sert alors de repère qui, par élimination, dirige vers le vrai. Il devient un interlocuteur honnête. En conclusion, le menteur n'est pas celui qui ment, mais celui qui alterne mensonge et vérité. Combien même un interlocuteur n'aurait jamais menti, il suffit qu'il le fasse une unique fois pour permettre la synthétisation de toutes les fois où il a dit vrai en le seul statut « vrai » et le seul mensonge qu'il n'aura jamais proféré en le statut « faux » retournant à la relation $V(F) = F(V) = F$, faisant de lui définitivement un menteur.

De la vérité

La relation $F(F) = V(V) = V$ met en évidence que la vérité procède d'une correspondance entre le signifiant et le signifié. Cette correspondance est une relation. La vérité n'est pas objet, mais une relation entre objets. Dès lors entant que relation, dire de la vérité qu'elle est une correspondance entre le signifiant et le signifié, c'est formuler une règle. Auquel cas, la juste description est celle d'une correspondance entre une règle et une application. Une application vraie est une application qui respecte la règle. Dans le cadre de cette formulation générale, la correspondance entre un signifiant et un signifié apparaît comme un cas particulier d'un principe plus vaste, qui admet des cas où le signifiant diffère du signifié, pourvu que l'application respecte la règle. De la liberté d'association à laquelle donne accès la considération de la règle, le langage acquiert son efficacité. En conclusion, la vérité est une relation de correspondance entre une règle et une application.

À travers les applications, la règle solution demeure la même, elle est donc invariante. Depuis elle, il est possible de déduire chaque application, elle en constitue ainsi la totalité. Cette seule règle inclut toutes ses applications, elle les confond donc en l'unité qu'elle incarne. La règle résout la contradiction entre la totalité, la multiplicité, l'unité, la cohérence et l'invariance.



Par ailleurs, une application vraie peut devenir fausse si la règle qui la régit varie, et par là cesse de garantir la correspondance. La possibilité de voir le statut d'une application varier dépend de la définition, soit de l'identification de la règle. De ce fait, lorsque la règle est identifiée, la vérité qu'elle incarne est qualifiée de vérité relative.

Du vrai depuis le faux

Puisque la vérité est une relation est non un contenu, alors, une application est vraie pourvu qu'elle respecte la règle qui s'applique à elle. Nulle nécessité de s'interroger sur le caractère vrai de la règle, car se faisant, la règle devient alors une application régie par une règle plus fondamentale soit une récurrence de la relation ainsi décrite.

De la commutativité

Lorsque la règle est identifiée, alors la relation entre celle-ci et les applications peut aussi bien être vue depuis ce qui dissocie les applications entre elles que depuis ce qui les unifie. Il est dit d'une telle relation qu'elle est commutative. En revanche, lorsque la règle est inaccessible, les applications imposent un accès à elles uniquement depuis ce qui les dissocie entre elles. Dans un tel cas de figure, l'inaccessibilité de la règle ne donne pas le choix au sujet de considérer la relation à loisir depuis l'une ou l'autre des perspectives. Le sujet subi l'accès au monde uniquement dans ce qui dissocie ses aspects, la relation est alors non-commutative.

De la définition

Lorsque la règle est inaccessible alors les applications ne sont disponibles que dans ce qui les dissocie entre elles. Chaque application est alors identifiée en ce qu'elle « est » et ce qu'elle « n'est pas ». Ce qu'elle « est » se dissocie de ce qu'elle « n'est pas ». De cette identification procède la définition. Ainsi, toute application, pourvu qu'elle soit définie, c'est-à-dire mise dans un rapport de dissociation relativement aux autres applications au sein d'un ensemble, et d'ores et déjà exclue des règles solution possibles à cet ensemble.

De la contradiction

Tout ce qui est défini est identifié en ce qu'il « est » et en ce qu'il « n'est pas ». Ce que l'objet défini « n'est pas » constitue la contradiction de ce qu'il « est ». Tout ce qui est défini est donc de fait contradictoire avec ce que sa définition exclut. Lorsque la règle est inaccessible, la cohérence entre les applications, alors contradictoires, est assurée par leur dissociation.

De ce fait, la mise en présence d'applications contradictoires ne suffit pas à générer la contradiction, puisque leur dissociation assure leur cohérence. Mais plutôt lorsqu'une règle erronée leur est appliquée, car elle prétend les unifier alors qu'objectivement seul leur forme dissociée est accessible, puisque la règle solution reste dissimulée. La contradiction n'est donc pas générée par l'inaccessibilité de la règle solution, mais plutôt par sa substitution par une règle quelconque erronée. Il est même juste de considérer qu'admettre la dissimulation de la solution comme plus fidèle à la vérité que la tentative de sa substitution par une règle erronée.

De la règle comme langage

Tenons la règle qui régit un ensemble d'applications comme étant le langage dans lequel elles sont exprimées. Alors, il est tout aussi possible de considérer l'ensemble dans ce qu'il a d'unique, tout en conservant la perspective de sa multiplicité par des articulations différentes de ce même langage. En outre, en plus d'unifier les applications auxquelles il s'applique, un langage permet une unification fondamentale entre ce qui dissocie les applications auxquelles il s'applique, et ce qui les unit. Tenir la règle d'un ensemble d'application comme étant leur langage commun, résout la contradiction entre unité et multiplicité. Comme tout ce qui est identifié, un langage découvert comme solution est défini en ce qu'il « est » et ce qu'il « n'est pas », et cesse d'être solution à la contradiction dans laquelle cette définition l'implique, il devient une vérité relative. Tout langage entant que règle procède donc de la vérité relative, le langage absolu lui, est invariablement dissimulé.

De l'ignorance

La règle résout la contradiction entre unité, multiplicité, totalité, cohérence et invariance. Or, l'ignorance de tout objet retourne l'ignorance comme objet. Ainsi, peu importe si de plusieurs ensembles d'applications, chacun est régit par un langage qui lui est propre, donc différent (*dissocié*) de ceux des autres applications, tant qu'ils restent tous inaccessibles, les règles respectives de ces ensembles sont considérées comme une, du fait même de leur dissimulation. L'ignorance unifie ainsi tout ce qui échappe à l'entendement. Mais aussi, la dissociation étant la résultante de la dissimulation de la règle, alors l'ubiquité de la dissociation, c'est celle de la règle. La règle dissimulée est donc totale et associée à chaque événement.

Par ailleurs, la dissociation, invariante entre les applications quelles qu'elles soient, fait l'ignorance qu'elle révèle tout aussi invariante. Enfin, puisque par la dissociation qui en découle, l'ignorance garantit la cohérence des contradictions,



celle-ci se substitue à la règle lorsque qu'elle est inaccessible. La dissimulation résout les contradictions non seulement par la portée unificatrice de l'ignorance qu'elle met en exergue, mais aussi par la dissociation qui maintient une cohérence fonctionnelle entre les applications contradictoires tant que la règle solution en vigueur n'est pas identifiée.

L'ignorance dont il s'agit est l'ignorance épistémique, soit l'incapacité de concevoir, elle ne peut donc pas être concernée par une gradation, puisque toute gradation est déjà une conception. En outre, la conscience d'une ignorance procède de l'implication de sa conception et n'est donc déjà plus une ignorance au sens épistémique du terme. Puisque tout objet est concomitant à sa conception et que toute conception est objet, alors l'impuissance à concevoir qu'entraîne l'ignorance épistémique se projette par défaut sur l'objet qu'elle permet de maîtriser. L'ignorance épistémique, c'est donc aussi l'ignorance de l'objet. L'ignorance comme conception et comme objet, c'est l'ignorance de l'ignorance, soit l'ignorance par la règle et par l'application, c'est-à-dire l'ignorance absolue. En conclusion, cette ignorance est elle-même inconcevable, puisqu'elle constitue la privation de toute conception.

De la vérité absolue

S'interroger sur la pertinence de la considération d'une vérité absolue, c'est se poser la question inverse de la pertinence du néant, soit de l'absence parfaite de toute vérité absolue. La vérité absolue, est-elle l'absence absolue de vérité ? Au-delà du paradoxe qu'une telle question soulève, il s'agit de définir les termes en premier lieu. L'absence absolue (*le néant*) est ce dont les parties sont absentes et l'ensemble absent. Le néant est donc défini en ce qu'il « est » et ce qu'il « n'est pas » et en ce sens se pose comme application d'une règle inaccessible. Si l'absence absolue est définie, elle est alors contradictoire avec ce qu'elle n'est pas. Cette contradiction montre que l'absence absolue ne peut être à la fois application et règle solution, puisqu'elle est impliquée dans la contradiction qui résulte de la dissimulation de la règle et qui impose sa définition donc sa dissociation de ses contradictions. Puisque l'absence absolue est définie, elle n'est pas dissimulée, elle n'est donc pas la solution à la contradiction dans laquelle elle est impliquée. La vérité absolue est donc différente du néant.

De la même manière, l'infini est ce dont les parties sont présentes, mais l'ensemble absent. En effet concevoir l'infini comme ensemble exhaustif de ses parties est contradictoire avec la notion d'infini. L'infini est donc également défini, et sa définition est différente de celle du néant dont il est donc dissocié. Cette dissociation est due à la dissimulation de la règle solution. La vérité absolue, ne se réduit ni au néant, ni à l'infini, elle est dissimulée. Sa considération est donc pertinente.

Une autre approche consiste à raisonner par l'absurde et tenir le néant comme étant la vérité absolue. Or, entant que règle, il est identifié. Ce qui signifie que si, malgré le fait que la règle soit identifiée, et puisqu'il s'agit ici de l'absolu, il persiste au minimum une contradiction non résolue, alors le néant ne peut se poser comme vérité absolue. Or, il persiste toujours au minimum une contradiction non résolue, la vérité absolue ne revient donc pas à l'absence absolue de vérité.

Du faux absolu

Parce que la vérité absolue comme règle solution induit la dissociation par sa dissimulation, alors tant qu'il persiste au minimum deux composantes du réel dissociées entre elles, le réel tel qu'il se manifeste est différent de la vérité absolue. De ce fait, par opposition à l'unité, la multiplicité induite par la dissociation constitue l'antithèse du rapport à la vérité. Puisqu'il ne correspond pas à la vérité absolue, le monde entendu comme un ensemble de manifestations dissociées entre elles, est absolument faux. La correspondance rigoureuse n'est en effet pas respectée entre le multiple et l'unique. L'accès au monde est donc fondamentalement une illusion portant sur lui et ne constitue pas le monde en soi.

